



# "Mois des Mémoires de l'Esclavage & des Combats pour l'Égalité"

publié le 20/04/2015

Lancement le 27 avril 2015

## Descriptif :

10 mai 2015 - Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

## Sommaire :

- Objectifs
- Poursuivre la réflexion sur l'histoire de l'esclavage : des ressources
- La valorisation des projets

Le 10 mai est la "**journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition**" depuis 2006.

La France est le premier État et demeure le seul qui, à ce jour, ait déclaré la traite négrière et l'esclavage comme "crime contre l'humanité", cf [loi du 21 mai 2001](#). Elle est également le seul État à avoir décrété une **journée nationale de commémoration**.

### ● Objectifs

Le [BOEN n°10 du 5 mars 2015](#) détaille les enjeux et les objectifs pédagogiques de cette journée commémorative.

Dès l'école élémentaire et le collège, les enseignements, en particulier d'histoire-géographie, permettent à tous les élèves **d'acquérir des connaissances** sur la question des traites, des esclavages et de leurs abolitions. Ces connaissances doivent leur permettre de **comprendre la singularité d'une histoire longue et complexe et de ses héritages**.

Il s'agit également d'une journée de **réflexion civique sur le respect de la dignité et de l'intégrité de l'être humain et sur la notion de crime contre l'humanité**. Ainsi, la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, ratifiée par la France, rappelle la nécessaire promotion d'une approche préventive fondée sur les droits de la personne humaine.

Le 10 mai 2015 étant un dimanche, les établissements pourront organiser cette commémoration le jour suivant. À l'occasion de cette journée, des actions sont menées par l'Éducation nationale notamment dans les centres de documentation et dans les établissements scolaires. Cependant, des initiatives peuvent être menées tout au long de l'année scolaire sur l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

### ● Poursuivre la réflexion sur l'histoire de l'esclavage : des ressources

Les enseignants peuvent trouver des ressources pédagogiques pour enseigner l'histoire des esclavages et de leurs abolitions sur [Eduscol selon les niveaux](#) mais aussi dans les centres de documentation pédagogiques.

Les services des archives, les musées et les lieux de mémoire constituent également des ressources pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances sur cette question.

▶ Le [Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage](#) (CPMHE) est chargé de proposer, sur l'ensemble du territoire national, des lieux et des actions qui garantissent la pérennité de la mémoire du crime qu'est l'esclavage à travers les générations.

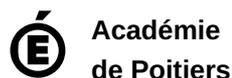
D'ailleurs le CPMHE est à l'initiative du "[Mois des Mémoires de l'Esclavage & des Combats pour l'Égalité](#)", qui débutera le 27 avril 2015.

- ▶ Le Comité Pour la Mémoire de l'Esclavage (CPME) propose un [inventaire muséographique](#) avec 5 entrées : historique, la traite négrière, la vie dans les colonies, résistances et abolitions, et, le regard des artistes.
- ▶ Le [Centre International de recherches sur les esclavages](#) (CIRES) a mis en place un espace virtuel de ressources sur les esclavages.
- ▶ Le [Cidem](#) s'adresse à tous ceux qui veulent s'engager pour faire vivre le civisme dans leur vie de tous les jours, dans leurs quartiers, leurs écoles...
- ▶ Le [Mémorial de l'Abolition de l'esclavage](#) de Nantes propose des pistes et dossiers pédagogiques en lien avec les programmes de l'école primaire, du collège, du lycée professionnel et du lycée général.
- ▶ La [Route des Abolitions de l'Esclavage et des Droits de l'Homme](#) propose des ressources en français, espagnol et portugais.

### ● La valorisation des projets

*N'hésitez pas à faire connaître vos actions au Pôle civique* afin que le référent académique « mémoire et citoyenneté » puisse veiller à valoriser des projets sur l'histoire des traites, des esclavages et de leurs abolitions.

A partir de l'année scolaire 2015-2016, le CNMHE et le Ministère de l'Éducation nationale proposeront un **concours scolaire « la Flamme de l'égalité »**, qui permettra de valoriser les projets remarquables sur ces questions.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.